

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

en date du 28 septembre 2021

Année scolaire 2021-2022

Séance n° 1

Présidence : Monsieur le Principal

Nombre de membres présents titulaires : 20 Quorum : 13

Nombre de membres présents suppléants : 0

Membres absents excusés :

Mme PIGNIER Colette, Représentant de la Communauté de Communes

M. Maitre Florian, Représentant du Conseil Départemental

Mme Picard, Représentant des Parents d'Elèves

Membres absents :

Mme TELLIER Frédérique, Représentant des Parents d'Elèves

Mme Planade Sylvie, Agent Comptable

M. MACHADO-COELHO Carlos, Personnalité qualifiée DSDEN

Membres invités :

Monsieur David Julien Directeur de l'ACEJ

Mme Revol Cavalier Lauriane Mairie de Gresy – analyse des besoins sociaux

Date de convocation : 20/09/2021

**Compte rendu du Conseil d'Administration n° 1
en date du 28 septembre 2021**

ORDRE DU JOUR :

A - ACTION EDUCATRICE

Désignation du secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2021

Adoption de l'ordre du jour et inscription des questions diverses

B - FONCTIONNEMENT

Bilan de rentrée

Élections 2021

Contrats et conventions

C - ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Prélèvement sur fonds de roulement

Bilan des sorties et projets

Tarifs pour l'année 2021-2022

D - QUESTIONS DIVERSES

A – ACTION EDUCATRICE

Mme PEIGNELIN (au top !), représentante des parents d'élèves, accepte d'être secrétaires de séance.

Aucun point n'est à ajouter aux questions diverses.

M. Plasse met au vote l'approbation du procès-verbal du dernier CA du 29 juin 2021.

Vote : unanimité

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

Le procès-verbal est adopté.

M. Plasse soumet au vote la validation de l'ordre du jour. Il annonce qu'il s'agit du dernier CA pour lequel l'ordre du jour est soumis au vote de ses membres. Il indique que les règles ont changé et qu'il ne sera dorénavant plus nécessaire de le soumettre au vote du conseil d'administration.

Vote : unanimité

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

L'ordre du jour est adopté.

B – FONCTIONNEMENT

Bilan de rentrée

M. Plasse indique que tout s'est bien passé pour les élèves qui ont quitté le collège en fin de 3ème. La grande majorité des élèves ont obtenu leur 1^{er} vœu d'orientation. 4 élèves sont entrés en apprentissage et ça se passe bien depuis la rentrée.

Résultats au DNB : 90,30 % de réussite au collège (88% sur la France).

Les résultats sont stables au collège de Grésy malgré le contexte de crise sanitaire. On compte 1 ou 2 candidats chaque année sur la filière professionnelle. 80% des élèves ayant obtenu le brevet ont eu une mention, ce qui est assez élevé.

Arrivée de Mme Cottet-Dumoulin et de Lisa Coulaud à 17h50. Elles n'ont pas participé aux premiers votes.

Très bons résultats sur la certification PIX. Les élèves peuvent aller voir les résultats sur la plateforme PIX. On constate que les élèves ne sont pas très bien informés au sujet de cette certification. M. Plasse propose que le collège prévienne de distribuer un document de certification aux élèves. Lisa Coulaud confirme que les résultats de la certification PIX passée au collège sont visibles sur la plateforme à laquelle les élèves accèdent au lycée.

558 élèves sont inscrits au collège pour cette rentrée. Le collège a fait le choix de refuser l'arrivée d'élèves supplémentaires à l'entrée au collège en 6^{ème} pour éviter de surcharger encore les classes.

M. Plasse présente le profil des familles du collège : on dénombre peu de boursiers, avec des situations plutôt favorisées en ce qui concerne l'origine sociale des élèves.

Mais on constate une certaine hétérogénéité entre les extrêmes, avec une hétérogénéité identique à celle du département et de l'académie.

Intervention de Nathalie Schmitt qui mentionne que la croissance forte du nombre d'élèves du secteur du collège pourrait se tasser dans les années à venir. D'après le type de logements prévus sur le territoire du collège, le profil des nouveaux habitants ne serait pas majoritairement des familles avec enfants en âge d'intégrer le collège.

M. Plasse précise que le nombre d'élèves prévus en 6^{ème} au collège à la rentrée prochaine est déjà estimé à 155, contre 146 cette année.

M. Plasse fait un point sur les personnels.

On compte 1601 usagers de l'établissement scolaires, entre les parents et les élèves.

L'ensemble du personnel du collège représente 70 personnes.

Les difficultés de gestion au secrétariat sont résolues pour cette rentrée scolaire.

Une nouvelle infirmière a été affectée le 7 septembre.

Il ne manque actuellement qu'une AESH (personne en arrêt maladie, non remplacée). L'académie est en difficulté de recrutement sur ces postes suite à de nombreuses démissions en août.

Le collège compte 43 enseignant(e)s et 6 assistants d'éducation (4,5 ETP) dont 4 nouveaux recrutements pour cette rentrée.

Bilan de la demi-pension – 91.4% des élèves mangent à la cantine.

- DP4 : 399
- DP3 : 66 (comme il y a 2 ans)
- DP2 : 27
- DP1 : 18
- Externes : 48

M. Plasse précise qu'un exercice attentat/intrusion a eu lieu. Il mentionne qu'un élève de 4^{ème} a crié « allah akbar » pendant l'exercice et que ça a été l'occasion d'effectuer un travail sur la citoyenneté avec les élèves de 4^{ème}. L'élève a reconnu les faits et s'est présenté suite à ces interventions de manière spontanée pour assumer son erreur. Il en a été félicité pour son honnêteté et sa compréhension du travail citoyen.

Des réunions de rentrée ont été organisées avec les parents pour toutes les classes, incluant les 5^{ème} et 4^{ème}.

Le stage de 3^{ème} est prévu du 11 au 15 octobre avec soutenance le 20 novembre.

Les rencontres parents/professeurs sont planifiées pour tous les niveaux. Le collège espère pouvoir les maintenir malgré la situation sanitaire.

Le cross du collège a été annulé pour la seconde année consécutive pour éviter le brassage des élèves, bien que la situation sanitaire soit plutôt calme au collège.

Le calendrier de l'orientation a été distribué à toutes les familles de 3^{ème}, lors d'une rencontre entre les parents et les professeurs principaux en classe, complétée par une réunion en amphi avec tous les parents.

Proposition pour les projets 2021-2022 :

- Le choix a été fait d'annuler les voyages devoir de mémoire ainsi que les échanges linguistiques pour cette nouvelle année du fait de la complexité liée à la gestion du pass sanitaire lors de sorties dans des lieux publics exigeant que les élèves présentent un pass sanitaire.
- De nouveaux projets sont proposés:
 - o Visite d'un site industriel dans le cadre du parcours avenir en 4^{ème} sur proposition de M. Jolliot.
 - o Visite du site des enfants d'Izieu sur proposition des enseignants d'Histoire-Géographie. Cette sortie à Izieu est facilitée par le fait que le lieu peut être privatisé pour éviter de demander le pass sanitaire aux élèves. Les élèves de 3^{ème} travailleront autour des événements d'Izieu, en remplacement des voyages devoir de mémoire.

Ces deux nouveaux projets sont soumis au vote des membres du conseil d'administration.

- Pour la visite du site industriel.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

La proposition de visite est adoptée.

- Pour la visite du site d'Izieu.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

La proposition de visite est adoptée.

Le budget pour la sortie à Izieu est le suivant pour 125 élèves et 10 accompagnateurs.

Dans le cadre du Devoir de Mémoire, les élèves de l'ensemble des classes de 3^{ème} se rendront à la maison d'Izieu pour découvrir la maison dans laquelle furent arrêtés des enfants juifs durant la seconde guerre mondiale.

Le budget s'établi comme suit :

Dépenses :

2268.50 € dont 1455.00 € de transports et 813.50 € de musée.

Recettes :

Familles : 750.00 € sur la base d'une participation facultative de 6.00 € pour les 125 élèves participant. Le fond social est disponible si besoin pour épauler les familles en difficulté financière.

F.S.E : 1250.00 € sur la base de 10.00 € par élève participant (la participation est plus importante que d'habitude du fait de l'annulation de nombreux voyages depuis 2 ans).

Collège : 268.50 € couvrant la part accompagnateurs 16,80 € par accompagnateur + 100,50 € pour les élèves = participation du collège pour boucler le budget.

Le budget pour la sortie à Izieu est soumis au vote.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

Le budget est adopté.

M. Plasse souligne le nombre important de partenaires qui soutiennent les actions du collège. La CCI de la Savoie est mentionnée comme nouveau partenaire dans le cadre de l'atelier Avenir, à l'attention des élèves de 3^{ème}.

M. Plasse remercie la commune de Grésy pour l'investissement effectué pour augmenter la couverture du mur d'escalade du gymnase. Ce mur permet d'offrir une session d'escalade à tous les niveaux, et est utilisé également par la section escalade et à l'AS du mercredi.

M. Plasse présente les grands chantiers pour cette année scolaire.

Lutte contre le harcèlement

Des élèves vont être formés pour devenir des Ambassadeurs afin d'inciter les élèves harcelés à se confier aux adultes. Ils seront accompagnés et encadrés par une charte.

Unplugged : projet pour le niveau de 5^{ème}.

Le collège souhaite renforcer les rencontres avec les parents, ainsi que la place des parents au collège (solicitation des parents pour présenter leurs métiers par exemple).

Des actions sont prévues autour de la difficulté scolaire pour améliorer les accompagnements pendant les différentes années au collège.

M. Plasse souligne qu'il s'agit de sa meilleure rentrée scolaire au collège de Grésy, et en profite pour remercier Mme Remusati pour son soutien dans l'organisation de la rentrée et surtout l'organisation des emplois du temps.

Il remercie également l'ensemble des équipes pour le travail déjà effectué sur cette rentrée et pour leur flexibilité et leur réadaptation par rapport aux contraintes encore présentes.

Mme Schmitt en profite pour remercier l'ensemble des acteurs du collège, élèves, professeurs et encadrement pour le bon fonctionnement du collège. Elle souligne également l'excellent travail du personnel du département qui assure l'entretien de l'établissement de manière très efficace, et qui permet d'accueillir dans de bonnes conditions les collégiens, dans un contexte compliqué, avec des contraintes sanitaires très fortes.

Élections 2021

4 parents étaient présents à la réunion organisée par le collège pour présenter les instances.

Les candidatures pour les élections de cette année sont complètes autant pour le personnel que pour les parents d'élèves.

L'élection a lieu le 7 octobre pour le personnel, et pendant la semaine du 4 au 8 octobre pour les parents, via un vote par correspondance; le dépouillement aura lieu le vendredi 8 octobre à 16h.

Contrats et conventions

M. Plasse met au vote la signature de la convention avec l'ACEJ qui intervient à plusieurs niveaux au collège.

- Ouverture du foyer 2 midi par semaine.
- Salle de permanence pour accueillir des jeunes qui souhaitent monter des projets avec l'ACEJ.
- Possibilité d'intervention sur des actions du CESC.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

La signature de la convention avec l'ACEJ est validée.

Convention UGAP

Convention d'adhésion au dispositif de fourniture de gaz mis en place par l'UGAP et auquel nous adhérons depuis plusieurs années.

Le collège travaille déjà avec l'UGAP (groupement d'achats pour les collectivités). L'UGAP s'occupe de la mise en concurrence des fournisseurs de biens et de services.

Ce dispositif nous permet d'accéder à un marché géré par l'UGAP au bénéfice de nombreux établissements publics et collectivités territoriales dont certaines grandes villes françaises. Le fournisseur actuel choisi par l'UGAP est ENGIE pour un marché se terminant le 30/06/2022.

L'adhésion à ce dispositif avec remontées de nos besoins doit être faite avant la fin novembre. Par la suite, l'UGAP se charge de la mise en concurrence et nous informe du fournisseur retenu en juin 2022. Le marché s'exécutera pour 3 ans du 01/07/2022 au 30/06/2025.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

La signature de la convention avec l'UGAP est validée.

Convention avec la commune de Grésy

Le collège prête l'amphithéâtre du collège le samedi 6 novembre de 9h à 14h, pour accueillir 140 personnes maximum. Il s'agit d'un prêt à titre gratuit pour soutenir l'ouverture culturelle proposée par la mairie.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

La signature de la convention avec la commune de Grésy est validée.

Convention entre la préfecture, le département et le collège concernant des actions sur des projets autour de la sécurité routière. Seules les associations agréées peuvent intervenir au collège, avec une aide de l'état à hauteur de 300 € en fonction du bilan des actions proposées.

Cette subvention a été attribuée au collège depuis plusieurs années.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

La signature de la convention entre la préfecture, le département et le collège est validée.

C – ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Prélèvements sur fonds de roulement

Décisions budgétaires modificatives :

DBM N° 5 pour information :

Ouverture de 5461.00 € pour le financement de l'Ecole ouverte organisée du 09 au 13 juillet 2021 dont 152.00 € de reliquat au 31/12/2020 et 5309.00 € de subvention reçue en juillet 2021.

DBM N°6 pour information :

Ouverture des crédits et des recettes pour le Plan montagne de septembre 2021 conformément au budget présenté en C.A le 29/06/2021.

D.O N° 2 pour information :

Régularisation d'ouverture de crédits pour certaines lignes du budget en négatif.

DBM pour vote :

Ouverture de 1150.00 € pour l'aménagement du mur d'escalade ouvert en AP.

M. Reymond explique qu'un prélèvement de 1 150 € sur le service AP est nécessaire pour couvrir les frais d'aménagement du mur d'escalade. Le coût de l'installation des prises est pris en charge pour partie par le collège et pour partie par le club. Ce montant n'était pas prévu au budget.

Le fonds de réserve du collège s'élève à plus de 169 000 €.

Vote : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

Le prélèvement sur le fonds de roulement est validé.

Bilan des sorties et projets

Sortie à Vienne pour l'ensemble des 6^{ème}

L'ensemble des classes de 6^{ème} sont sorties à Vienne les 08 et 10 juin 2021.

Les dépenses s'élèvent à 2551.00 € (1647.00 € de transport et 904.00 € de guides).

Les recettes s'établissent de la manière suivante :

Familles : 755.00 € sur la base d'une participation facultative de 5.00 € pour le 151 élèves participant.

F.S.E : 1510.00 € sur la base de 10.00 € par élève participant

Collège : 286.00 € couvrant la part accompagnateurs

Sortie à Vienne pour les 36 élèves latinistes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Les élèves latinistes des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} sont sortis à Vienne le 10 juin 2021.

Les dépenses s'élèvent à 789.00 €.

Les recettes s'établissent de la manière suivante :

Familles : 306.00 € sur la base d'une participation facultative de 5.00 € pour le 36 élèves participant.

F.S.E : 360.00 € sur la base de 10.00 € par élève participant

Collège : 123.00 € couvrant la part accompagnateurs

Vote : Unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

Le bilan des voyages à Vienne est accepté.

Tarifs pour l'année 2021-2022

Les tarifs sont inchangés par rapport à l'année dernière.

Les tarifs les plus utilisés concernent le remplacement des cartes de self et les carnets de correspondance perdus ou dégradés pendant l'année scolaire. Ces montants représentent une toute petite part des recettes du collège.

Suite à une question de Mme Franzon, M. Reymond précise que le tarif des photocopies est requis dans le cas où le rectorat organiserait une formation au collège, ce qui permettrait de facturer des copies effectuées par des intervenants extérieurs.

Le collège n'a pas facturé de photocopies depuis 10 ans.

Il confirme également que les bris de vaisselle ne sont pas facturés sauf si la dégradation était intentionnelle.

Une fois votés, ils deviennent exécutoires au 01/01/2022. Ils sont inchangés par rapport à ceux votés pour l'exercice 2021.

Vote : Unanimité

Pour : 20

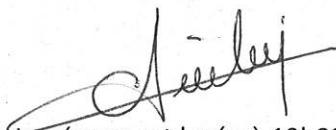
Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

Les tarifs 2021-2022 sont validés.

D/ QUESTIONS DIVERSES

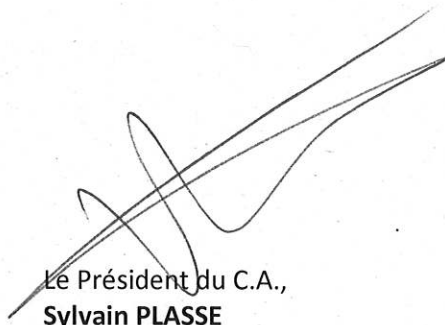
Aucune question diverse.



La séance est levée à 19h00.

La secrétaire de séance,

Cécile PEIGNELIN



Le Président du C.A.,
Sylvain PLASSE